



**Lundi 15 janvier 2018**

**Théâtre La Vignette - Montpellier**

**Chers collègues, chers amis de l'université Paul-Valéry, chers amis des universités et organismes de recherche partenaires de notre établissement**

La cérémonie des vœux est un moment particulier où la communauté universitaire se retrouve pour un moment de convivialité élargie qui aussi celui d'un regard prospectif sur les échéances attendues. C'est en même temps l'occasion de rappeler les principes et les valeurs qui orientent l'action de l'équipe de présidence réunie ici autour de moi (je dois excuser l'absence de Philippe Joron retenu à l'extérieur pour des raisons médicales). Cette année, nous avons souhaité qu'elle se déroule dans un cadre si ce n'est plus solennel, du moins plus accueillant dans ce superbe théâtre de la Vignette qui est un des fleurons de notre établissement et l'un de ses symboles les plus marquants parce qu'il incarne à la fois des disciplines qui s'y illustrent, les formations et les métiers artistiques mais aussi la création vivante, l'accueil d'artistes internationaux ; c'est tout autant un lieu ouvert sur la ville et accessible à des publics non académiques. Dans le fond, il emblématise ce que doit être une université qui à la fois fortifie ses fondamentaux (la recherche, la formation à l'esprit critique et aux formes de la beauté, la professionnalisation de ses étudiants qu'ils arrivent des lycées ou qu'ils soient en quête d'une requalification) et qui dialogue avec son environnement, sa ville, sa région, en premier lieu et leur apporte le dynamisme de sa jeunesse. Nous sommes attachés à cette fluidité et à ces échanges parce que le maître mot de notre politique universitaire doit être l'ouverture, ouverture au monde, ouverture à l'innovation et à la prise de risque, ouverture aux autres dans une société qui court le risque d'une fragmentation par des replis communautaires. Nous sommes fièrement une université des humanités ouverte ou connectée à la société, comme nous l'avons écrit dans le nouveau clip de présentation de notre établissement.

Je me réjouis de cette opportunité ainsi offerte de rencontres entre tous les collègues et les partenaires de notre établissement. Je salue ici tous nos partenaires et amis à cette petite cérémonie, et je remercie sincèrement de leur présence le président de la Comue, M. Gilles Halbout, le président de l'université de Montpellier, M. Philippe Augé, la déléguée régionale de l'IRD, Mme Florence Morineau, le directeur général du Crous de Montpellier, M. Philippe Prost et M. Guy Barral, représentant de la ville de Montpellier.

A toutes et à tous, je souhaite donc de passer cette année 2018 en bonne forme, je vous souhaite aussi un franc succès dans vos entreprises et dans vos projets qu'ils soient professionnels ou strictement personnels. J'associe à ces vœux toutes les personnes qui vous sont chères parce que l'un des plus beaux bonheurs pour chacun est de voir ses proches également heureux et en forme. Que 2018 soit à la hauteur de vos attentes.

Permettez-moi également de formuler des vœux pour notre établissement. L'année qui s'ouvre promet de nombreux changements. Certains sont envisagés d'un cœur léger et avec impatience, j'y reviendrai, d'autres suscitent une attention inquiète. Je pense évidemment à la réforme et au plan Etudiants qui sont en train de se mettre en place. C'est peu dire qu'il y a des interrogations et même une anxiété palpable autour de ce plan destiné, selon ses initiateurs, à mieux faire réussir les étudiants de première année, frappés collectivement par un taux d'échec élevé, voire découragés par le rythme et la nature même des enseignements universitaires. Nous connaissons cette réalité. Paul-Valéry, qui en raison de la sociologie de son recrutement accueille beaucoup d'étudiants insuffisamment préparés aux cursus académiques, a commencé à réfléchir aux conditions d'une transformation réussie de cette première année, trop souvent une traversée du désert pour beaucoup de nos jeunes. Nous n'avions pas attendu ce plan pour y réfléchir puisque c'était l'esprit même de l'Idefi mis en place il y a quelques années, qui témoigne du souci ancien de notre établissement pour la réussite de ses étudiants. C'est aussi notre devoir de service public.

Le paradoxe apparent est que cette réforme qui vise à individualiser davantage les parcours prend date au moment où jamais le nombre d'étudiants n'aura été aussi élevé en France. On nous demande de descendre dans une granularité fine de la formation (objectif louable) quand la massification de l'enseignement est à son comble ou presque. Il nous faudrait ainsi conjointement la quantité avec la qualité, sans laisser qui que ce soit sur le bas-côté ! Vaste programme, n'est-ce pas ! La prochaine rentrée sera particulièrement délicate avec à l'échelle du pays plus de 50000 nouveaux bacheliers par rapport à l'an dernier. L'enseignement supérieur est entré dans un cycle de croissance démographique (le ministère prévoit 335.000 étudiants supplémentaires en 10 ans, entre 2014 et 2024) et ce sont les universités qui vont

absorber ces flux croissants. C'est une chance pour la nation, quand certains pays voisins voient leur population étudiante diminuer et hypothèquent peut-être leur avenir dans l'économie de la connaissance. Mais cette chance peut aussi devenir un fardeau, si rien n'est fait pour que l'accueil de ces nouveaux entrants se fasse dans des conditions acceptables et socialement équitables. J'ai fait parvenir à Madame le recteur, comme il nous l'était demandé, le tableau très global des dispositifs d'accompagnement, tableau chiffré avec des demandes de postes pour répondre à l'exigence posée par la loi d'une prise en compte des compétences restant à acquérir par une partie des nouveaux étudiants. Nous aurons l'occasion de discuter plus en détail de la réforme à Paul-Valéry avec tous les responsables de licence ou de composantes, comme nous l'avons déjà fait avec eux et avec plusieurs VP dont je salue ici l'engagement Maud Morlaàs-Courties, Philippe Joron, Laure Echalié, mais les responsables des services administratifs concernés. Mais je voudrai dire ici ce qu'est la position politique de l'établissement au sujet de cette loi dont je rappelle qu'elle n'est pas encore officiellement adoptée (elle a été votée le 19 décembre par l'assemblée, mais ne sera examinée par le Sénat qu'en février). Il y a deux volets distincts, l'un et l'autre importants, l'un et l'autre consommateurs d'énergie et de ressources humaines, mais de portée différente néanmoins. Le premier volet, c'est le traitement des 10 vœux émis par les lycéens, le second, ce sont les mesures d'accompagnement pour compléter la formation disciplinaire dans laquelle les futurs étudiants vont s'engager. Le premier est d'une certaine façon le plus difficile à appréhender parce qu'il implique des équipes dédiées pour examiner le profil des candidats, leur adéquation relative à la nature des enseignements visés. Compte tenu des expériences passées, on sait que ce sont des milliers de dossiers qui vont arriver. Or, à ce jour, nous n'avons qu'une idée approximative du temps de travail requis pour leur examen, et nous ne savons pas jusqu'où pourrait aller une automatisation des réponses pour alléger les procédures. Si toutes les filières ne seront pas également sous pression, toutes seront concernées. Bien sûr, les filières à capacité d'accueil seront les plus touchées et les moyens devront se porter d'abord vers elles, sur ce premier volet. Ce premier volet de la réforme destiné notamment à supprimer le tirage au sort relève d'une stratégie nationale. La plateforme Parcoursup a été mise en place et c'est par elle que vont transiter les demandes des étudiants. Pas plus que l'on échappait à APB, on n'échappera à ParcoursSup. Il faut donc s'assurer que des moyens conséquents seront attribués aux établissements et au nôtre en particulier pour cette charge supplémentaire. Une partie conséquente des demandes adressées à Madame le recteur porte là-dessus. Le 2<sup>e</sup> volet, les dispositifs d'accompagnement, de remédiation, de mise à niveau, de méthodologie relève des décisions propres à chaque établissement. Là, les choses sont

apparemment plus simples : nous ne les mettrons en œuvre que si les moyens sont à leur hauteur. Un peu partout en France, les mêmes inquiétudes se font jour, des motions sont votées pour alerter le gouvernement. A Paul-Valéry, nous ne courrons pas après cette réforme, aussi nécessaire soit-elle, si cela revient à alourdir sans contrepartie suffisante la tâche des enseignants-chercheurs, des administratifs déjà sur-sollicités et pénalisés par un régime d'allocation des ressources qui nous est structurellement défavorable, inégalité que la logique des PIA a renforcée. Au ministère de saisir l'opportunité de cette réforme pour rééquilibrer les dotations en faveur des universités qui en ont le plus besoin. *Nous accueillons le plus de boursiers parmi les universités régionales, nous accueillons le plus d'étudiants venus de bacs professionnels et de bacs technologiques.* Ici nous serons vigilants, conciliants dans la mesure du raisonnable parce que l'objectif visé est partageable par le plus grand nombre, mais nous ne consommerons pas nos maigres ressources pour ce seul objectif. Les réunions prochaines avec Madame le recteur seront décisives pour savoir ce que nous allons faire. Déjà les premiers arbitrages ailleurs en France sont connus et ils ne sont guère encourageants.

Il y a un second point qui nécessitera une vigilance de la communauté universitaire en 2018. Elle concerne la politique de site. Des ordonnances sur cette politique sont en préparation. Nous vivons dans un environnement régional changeant. D'ores et déjà, notre voisine toulousaine, Jean-Jaurès, a voté, certes dans des conditions particulières, son engagement en faveur d'une université-cible qui sera une université fusionnée. Tel n'est pas le choix de Paul-Valéry et ce choix de l'indépendance reste la structure portante de notre stratégie en la matière. Toutefois des échéances nouvelles se profilent et on ne pourra pas faire comme si elles n'étaient pas posées. Je ne citerai qu'un exemple ici : la situation de la MSH. Grâce au travail de son directeur Frédéric Rousseau, que je remercie pour son implication et son dévouement, un programme scientifique stimulant intellectuellement et différenciant par rapport aux autres MSH a été validé. Le CNRS s'est engagé à transformer la MSH en Unité de service et de recherche (USR), témoignant ainsi de sa volonté de revenir à Montpellier (je parle de l'INSHS). Or, la doctrine quasi-officielle du CNRS aujourd'hui est de dire qu'il ne créera pas d'USR, si la MSH reste rattachée à la Comue. Il demande à Paul-Valéry et à l'UM d'en assurer le portage. Accepter cette proposition serait porter un coup dur à la Comue, il ne faut pas se le cacher. Inversement, se priver du soutien du CNRS, alors qu'il s'agit d'une politique constante que nous avons poursuivie avec ténacité depuis des années, serait aussi une option délicate. Nous devons collectivement réfléchir à ce qui correspond le mieux aux intérêts de notre université et de sa recherche.

Vous le voyez, il s'agit de chantiers qui nous obligeront à un examen rigoureux de notre situation. Il faudra le faire sans crainte, parce que nous avons des atouts et en associant le plus grand nombre de collègues sur ces sujets. Il sera essentiel que les décisions prises le soient dans la concertation et dans l'explication la plus large des enjeux. C'est du reste comme cela que nous avons constamment conduit les changements proposés. Nous n'y dérogerons pas.

A côté de ses sujets qui évidemment concernent notre établissement mais sont de portée plus large, nationale ou régionale et que nous subissons plus que nous n'impulsons, je voudrai évoquer les perspectives plus strictement locales. Notre université se transforme. Son image change ; elle change à l'extérieur peut-être plus vite qu'à l'intérieur, même si beaucoup de collègues mesurent déjà que Paul-Valéry change de rythme et de dynamique, de philosophie de l'action. La politique résolue de connexions renforcées avec les partenaires, publics comme privés, *mais toujours au service de nos étudiants*, commence à porter ses fruits. En 2017, nous avons signé une convention Culture avec la métropole pour rendre plus visibles nos activités culturelles et les inscrire dans l'agenda de la cité ; nous avons renforcé nos relations avec les grandes institutions culturelles nationales comme en témoigne l'exposition Rodin et l'Antique réalisée avec le musée Rodin de Paris ; avec nos collègues égyptologues, j'ai participé à l'inauguration au Caire au musée des antiquités il y a un mois d'une exposition ouverte par le ministre des Antiquités (un ancien docteur de Paul-Valéry) qui a mis notre université en valeur et nous allons renforcer ce partenariat en entrant probablement dans la toute nouvelle université franco-égyptienne créée il y a quelques mois. Plusieurs de nos formations auront vocation à s'y joindre. C'est évidemment un sujet dont on reparlera et nous verrons la suite à donner à cette sollicitation dont nous sommes l'objet. Demain d'autres grands projets d'exposition ou de créations verront le jour que l'on dévoilera le moment venu. Pour tout cela, nous avons su aussi solliciter des partenaires et des mécènes qui ont participé au financement de ces actions. Qu'ils en soient remerciés. S'ils nous soutiennent, c'est qu'ils ont perçu que Paul-Valéry et ses chercheurs ou ses étudiants ont des choses à dire au-delà de l'enceinte académique. C'est une communauté qui se fait fort, de plus en plus, de montrer au dehors la plus-value éducative, sociale, sociétale de ses initiatives. Nous allons continuer dans ce sens et je forme le vœu que 2018 soit l'année de la création d'une fondation universitaire à large rayon d'action. Je suis intimement convaincu que la valeur des sciences humaines et sociales, des arts ne peut que sortir renforcée et accrue de ces partenariats si nous nous faisons mieux connaître. C'est le rôle d'un président d'université, mais surtout le rôle de chacun de porter les couleurs de notre recherche et de nos projets collectifs. Et nous ne nous ferons mieux connaître qu'en montrant ce que nous faisons. Il ne s'agit pas de se perdre, il ne s'agit

pas de mercantiliser notre travail par une approche opportuniste et à court terme. Il s'agit au contraire de parier sur notre intelligence collective. Je suis frappé de constater que les programmes d'ouverture sociétale les plus originaux (ceux qui donnent lieu parfois à des créations de *start up* issues de nos laboratoires ou des maturations à la Satt) sont ceux qui reposent sur les équipes de chercheurs les plus reconnus dans leur discipline. Tout n'est pas valorisable dans nos activités, il faut ménager le temps imprescriptible de la recherche fondamentale, parfois solitaire, mais seul ce qui est bon scientifiquement est valorisable socialement. C'est un constat encourageant (on ne perd pas son âme à s'ouvrir) et c'est un constat de nature à stimuler encore nos chercheurs. Nous avons la chance d'avoir une Dred très réactive à laquelle la communauté des chercheurs est à juste titre très attachée et qui soutient et appuie très habilement les projets, comme par exemple le projet récemment retenu dans le cadre du PIA 3, Littoral + dans lequel notre établissement a joué un rôle moteur. Dans les mois qui viennent, ce seront des projets d'ERC, d'AnR ou d'EUR qui seront portés par nos chercheurs. Derrière ces sigles un peu hirsutes, se cachent en réalité les conditions même de la reconnaissance de notre établissement. C'est la raison pour laquelle nous avons étoffé cette direction et nous devons continuer à le faire. Le vice-président recherche y veille scrupuleusement.

L'an dernier, à la même époque, je vous présentais les projets que nous avions lancés ou qui étaient en cours. Je vous disais alors qu'ils ouvraient un cycle destiné à durer plusieurs années.

*Quand on parle de chantiers, on donnera à ce mot une acception large à la fois matérielle et immatérielle.*

Quels sont ces chantiers et les objectifs poursuivis, ceux à l'échelle de l'action politique d'une université ? Nous avons commencé à réorganiser certains services. Naturellement, des inquiétudes s'étaient alors fait jour, je pense à la création de la DRIF et à l'IEFE. Aujourd'hui, à la faveur de la réorganisation administrative appuyée sur une nouvelle localisation et de nouveaux bâtiments, il apparaît que ces craintes sont levées ; les travaux immobiliers ne sont pas totalement achevés (ils prendront fin au cours du premier semestre 2018), mais la nouvelle organisation est entrée dans sa phase opérationnelle et l'IEFE poursuit son action et se lance même dans des projets stimulants, comme de *Summer schools* et bientôt la formation en français des futurs doctorants internationaux. En parlant de la Drif et des relations internationales, je ne veux pas manquer de souligner ici l'action de solidarité internationale que joue notre établissement à l'initiative de la vice-présidence des R.I. Dans ce qu'il est convenu d'appeler la crise des migrants, un terme discutable, l'UPV a montré son

soutien aux étudiants déracinés par la guerre en Syrie ou en Afghanistan. Nous accueillons ainsi plus de 50 étudiants venus du Proche ou du Moyen Orient qui viennent apprendre notre langue avant de reprendre leurs études. De telles initiatives ne sont envisageables et réalisables que si les structures administratives sont à la fois robustes et agiles pour lever les obstacles et si la volonté politique suit. C'est le cas et c'est tout à l'honneur de notre établissement. Nous défendons ces valeurs précieuses de solidarité académique.

Je ne vais pas passer en revue tous les services transformés au cours de l'année qui s'est écoulée (la nouvelle direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage, la communication). Je signale seulement que le travail de réorganisation va se poursuivre. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur une nouvelle directrice générale des services arrivée en septembre et qui est d'une aide précieuse dans la conduite du changement. Je sais que les personnels administratifs lui savent déjà gré de sa manière de travailler, participative et par objectifs clairement définis.

Alors nous allons encore bouger ; non pas parce qu'il faudrait bouger pour bouger, mais parce que les enjeux de formation et de recherche changeant, il faut adapter les structures aux objectifs nouveaux. Un sujet va arriver rapidement dans l'agenda 2018 ; il concerne le nouveau dispositif (service, direction, pôle, le terme et la structure ne sont pas encore arrêtés) d'aide à l'innovation pédagogique et numérique. Ce dispositif, regroupant le service des usages numériques, d'une partie de l'EAD, le service audio-visuel, rattaché au vice-président délégué au numérique (qui en est le concepteur) sera conçu comme un lieu d'appui à l'expérimentation. Nous souhaitons y associer des partenaires extérieurs, notamment les entreprises de la French Tech avec lesquelles nous collaborons déjà. Conformément à notre façon de procéder depuis le début de ce mandat, tous ces changements sont conduits dans la concertation avec les personnels concernés avant de passer devant les instances réglementaires. Il en ira de même pour ce service qui bénéficiera en outre d'une localisation dans le bâtiment administratif rénové, en lieu et place de l'actuelle dircom qui va passer au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment. Pour une université comme la nôtre qui souhaite prendre une place de pointe dans les humanités numériques, il est essentiel de pouvoir témoigner de cet engagement par un service dédié. Certaines formations chez nous sont déjà naturellement, nativement, fondées sur le numérique et ont construit non seulement leur contenu mais parfois leur pédagogie sur les dispositifs digitaux, l'enjeu pour notre établissement est d'élargir progressivement cette démarche au plus grand nombre de nos filières. C'est le sens du dossier de Nouveaux cursus à l'université dans le PIA 3 que nous allons déposer en mars prochain, autour du nouveau Nexus. J'ai bien conscience que l'innovation pédagogique pour aider à la

réussite des étudiants ne se réduit pas au numérique (ça se saurait si c'était la recette miracle), le face à face enseignant-étudiants va se maintenir, le cours magistral reste souvent irremplaçable, il y a bien des façons d'être efficace dans son enseignement, j'ai bien conscience aussi que le mantra de l'innovation répété *ad nauseam* finit par lasser, voire rebuter. Mais nous devons dépasser cette éventuelle répulsion épidermique. L'enjeu de la mutation numérique que nous avons l'ambition de proposer repose sur le constat que nos étudiants auront des atouts supplémentaires dans leur métier, gagneront en qualité intellectuelle et professionnelle si à côté des fondamentaux disciplinaires, ils auront acquis cette agilité dans des compétences complémentaires qui cumulées et progressivement validées pourront ouvrir à une double diplomation, pour autant que le champ de l'expérimentation s'ouvre jusque-là. C'est évidemment ici que nos partenariats avec les entreprises de la French Tech ou les écoles du numérique auxquelles nous sommes déjà associées trouveront tout leur sens. Mais un tel pari repose d'abord et avant tout sur le soutien des enseignants-chercheurs. Nous savons qu'en même temps qu'il faudra former les étudiants, il faudra aussi accompagner et former les enseignants disposés à expérimenter. Nous ne réussirons que si les moyens conséquents sont acquis (ça c'est le rôle du PIA) et que si les enseignants ont confiance et sont intéressés par l'envie d'expérimenter. L'année 2018 doit être celle de l'expérimentation de ces nouvelles possibilités pédagogiques. Nous lancerons dans ce sens des appels à projet, dans le même esprit que ce que l'on peut déjà voir dans le projet **ARCHIPEL**, une salle d'expérimentation préfigurant **ATRIUM** (un des plus grands importants *learning centers* en France) suivie par le MNESER qui co-organise le workshop des usages.

La communauté doit être impliquée dans ce projet ; le rôle de la communication sera décisif. Trop de ces initiatives sont mal connues et les ressources mal appréciées. Nous ferons d'ailleurs une réunion générale des personnels où entre autres j'ai souhaité que la DSIN expose le catalogue des ressources et des services disponibles, un catalogue qui va s'enrichir au cours de cette année. Ce sont ces nouveautés qui vous seront présentées.

Notre université change, vous le voyez, vous le vivez ; et c'est une chose positive. Seul ce qui est vivant change. Notre campus lui-même est en train d'être profondément remodelé. Là encore, je n'ignore pas que le changement crée d'abord des nuisances. Les travaux du bâtiment A l'ont montré. Mais les bénéfiques sont là également et je crois que les collègues les mesurent tous les jours désormais. Et que dire de Saint-Charles 2 inauguré en septembre dernier par la ministre. Maintenant c'est au tour des services administratifs, présidence comprise d'expérimenter ces transformations des bâtiments pour nous mettre aux normes énergétiques parce que c'est notre responsabilité sociale et donner plus de confort aux



collègues qui y travaillent. Elles vont durer un an et mettre à rude épreuve les services concernés et les services techniques (DMG et DPMI) déjà sur le pont au quotidien. Au second semestre commenceront les travaux de la Maison des personnels, un espace emblématique de cette volonté de faire de notre campus un lieu de vie et de convivialité agrémenté de services additionnels, un projet entièrement financé par l'UPV. Toujours en 2018, doivent commencer, si tout procède normalement, les travaux d'Atrium et ceux du bâtiment des moyens généraux. Toute la proue du campus va être ainsi redessinée. Dans la foulée, il nous faudra également engager les travaux de rénovation du bâtiment C. On peut se demander si tout ce maelström de rénovations est raisonnable. A la vérité, compte tenu des financements obtenus et de leur échéancier, il n'est pas envisageable de les différer, ou au mieux de quelques mois. Qu'il s'agisse de l'opération Campus dont la Comue a obtenu finalement les crédits en 2017 ou du CPER, il nous faut respecter le calendrier. Je ne vais pas m'appesantir sur ces chantiers immobiliers ; le site Internet a désormais un onglet dédié qui détaille l'état des chantiers. Mais ce dynamisme immobilier (dont je rappelle qu'il mobilise aussi des ressources propres de l'université) n'est qu'une forme de rattrapage d'un retard et d'un sous-financement accumulés depuis des années. Il créera du mieux, il ne réglera pas tous les problèmes de sous-dotation en mètres carrés. Mais ne boudons pas notre plaisir cependant. On avance.

Je dirai un mot pour terminer sur quelques principes essentiels dans la gouvernance de l'université. Le mouvement profond de déstructuration et de restructuration des universités dans lequel nous sommes embarqués depuis une dizaine d'années aboutit à des situations de plus en plus claires dans leurs tendances de fond. On voit une dizaine d'hyper-universités de 50 à plus de 100000 étudiants et des milliers d'agents et le mouvement s'accélère à Paris, à Lyon, non sans couacs divers. Ce modèle, nous n'en voulons pas ici. Même dans un établissement comme le nôtre à 20000 étudiants, nous devons faire effort pour ne pas isoler les instances de décision de leur lieu d'application, anticiper le feed-back. Nous n'y arrivons pas toujours. Nous sommes cependant viscéralement attachés à cette proximité, à la possibilité d'un dialogue multi-latéral avec les composantes (et je trouve à cet égard que le conseil des composantes que nous avons mis en place a renforcé considérablement les échanges entre les facultés, tout en leur donnant des possibilités de faire des choses par elles-mêmes par un budget spécifique voté dans ce conseil). C'est dans le même état d'esprit que nous relançons le conseil de la formation continue pour approfondir un dialogue entre le Sufco et les facultés ; ce dialogue a été positivement renoué et on peut saluer les efforts et les résultats déjà obtenus par le Sufco, notamment par la récente obtention d'un label de qualité régionale que nous sommes la seule université régionale à avoir. Cela ne pourra que renforcer

la confiance des partenaires professionnels envers notre établissement. Construire la confiance par le dialogue en interne comme en externe. Je ne peux manquer de signaler la belle initiative du dicopro, ce répertoire sectoriel des compétences professionnelles (et non pas des diplômes) destiné à éclairer le monde socio-économique sur nos savoir-faire. C'est encore une initiative politique qui fédère des services (Sufco, Scuo-Ip) qui renvoie une image nouvelle et inattendue auprès de beaucoup de notre université.

Nous avons la chance d'avoir un établissement qui a une forte identité, une identité qui se renouvelle et s'enrichit mais qui conserve son socle. Avec toute mon équipe, nous essayons de nous tenir sur cette ligne parfois instable et glissante entre le respect des équilibres acquis et des expériences enracinées et que notre proximité nous permet de connaître et la nécessaire impulsion de changements qui sont parfois culturels, qu'il s'agisse de nouveaux modes opératoires ou de nouveaux savoirs aussi en quête parfois de légitimité académique mais très recherchés par les étudiants auxquels notre université devra faire leur place. Vous le voyez, les défis ne manquent pour 2018 et au-delà. Je vous souhaite, je vous souhaite pour les mener à bien toute l'énergie nécessaire, la santé et l'enthousiasme, et la bonne fortune aussi, qui seules permettent de bouger les lignes.